

# LES PROTESTANTS ORIGINAIRES DU BEARN

## ET DU PAYS BASQUE A BORDEAUX AU XVII<sup>e</sup> siècle

*(suite et fin)*

*Paul Louis COÏNE*

*Ces notices concernant des familles bordelaises ayant ou ayant eu des relations avec le Béarn ou le Pays Basque sont tirées du travail inédit Dictionnaire des familles protestantes de Bordeaux au XVII<sup>e</sup> s. de M. Paul Louis COÏNE disponible sur cédérom auprès de l'auteur.*

### LARCHEVESQUE

*Cette famille n'est pas d'origine bordelaise, et le premier porteur de ce nom à Bordeaux paraît n'y être arrivé que dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, provenant peut-être de Normandie (1).*

I - Vincent Larchevesque, marchand, contracta mariage à Bordeaux le 22 07 1600 (2) avec Jeanne Lamothe. Il reçut des lettres de bourgeoisie de Bordeaux le 25 09 1602. (3) . Le 04 08 1605 , il signa un appel au synode d'une sentence arbitrale rendue entre les pasteurs de Bordeaux (4). Par testament du 10 11 1617 (?) et codicille du 20 12 1618, il institua héritiers ses trois fils, dotant ses cinq filles ; il mourut peu après ce codicille, laissant des biens évalués à 11 500 livres (5). Jeanne Lamothe vivait encore en 1648 (6). Leurs huit enfants étaient, en citant dans leur ordre respectif de primogéniture les garçons, puis les filles, sans savoir comment ils s'intercalent :

- Pierre, qui suit en II.
- Lazare. Il assista en 1634 au contrat de mariage de sa sœur Marie (7). Je n'en ai pas de trace ultérieure.
- Claude, bourgeois de Bordeaux, assista aux contrats de mariage de ses sœurs Marie en 1634, Anne en 1643, Esther en 1648. Il ne paraît pas avoir été marié. Il mourut le 12 09 1651 à Moulis en Médoc dans la religion catholique, ayant abjuré au mois de juillet précédent (8).
- Marie l'aînée. Elle mourut sans alliance avant 1629 (9).
- Marguerite. Elle épousa avant 1634 Gabriel Grasset, bourgeois et marchand de Bordeaux. Tous deux assistèrent en 1634 au contrat de mariage de Marie la cadette, en 1648 à celui d'Esther (10). On ne leur connaît qu'un fils, Daniel Grasset (11).
- Marie la cadette, née vers 1609 (12). Elle contracta mariage R.P.R. le 28 10 1634 avec Gabriel Dubois, bourgeois et marchand de Bordeaux (13) ; dot 3000 livres, agencement 1500 livres. Elle mourut le 08 09 1684 et fut enterrée au

cimetière protestant (14). Veuve depuis 1657 (15), elle laissait un fils, Gabriel Dubois, habitant aux Chartrons en 1696 (16).

- Anne. Elle contracta mariage R.P.R. le 15 08 1643 avec Jacob Jamart, bourgeois et marchand de Bordeaux (17) ; dot 4000 livres. Veuve en 1681 (18), sans enfants, elle mourut en 1696 (19).

- Esther. Née vers 1618 (20), elle contracta mariage R.P.R. le 05 03 1648 avec Me Jean Pinet, lieutenant de la juridiction de Puyguilhem en Périgord ; agencement 1000 livres (21). Elle en était veuve en 1662 (22). Elle abjura à Bordeaux le 30 03 1666 (23) ; elle habitait alors paroisse St-Mexant. On ne sait si elle eut des enfants.

II - Pierre Larchevesque. Après un apprentissage à Paris en 1616, il seconda sa mère dans son commerce jusqu'en 1628 (24) où il se mit à son compte (25). Ayant eu d'une jeune catholique, Madeleine Gauteilhe, une fille naturelle née le 03 07 1629 (26), il fut contraint de l'épouser, quoique Jeanne Lamothe eut tout fait pour éviter ce mariage (27). Sans qu'on sache quelle religion pratiqua désormais Pierre Larchevèque, ses enfants furent catholiques. Sa femme et lui vivaient encore en 1657 (28). Outre la fille née avant mariage, dont on n'a pas d'autre trace que le baptême, on leur connaît deux fils :

- Jean, né vers 1633 (29). Il épousa en premières noces, en 1657, une femme connue tantôt sous le nom de Marie de St-André (30), tantôt sous celui de Marie d'Allenet (31). Née au Portugal, elle était probablement la fille naturelle de feu Abel Allenet, négociant bordelais à Viane au Portugal, et avait été recueillie par le frère de celui-ci, André Allenet, secrétaire du roi à Bordeaux, et sa femme Marie d'Arche. En secondes noces il épousa, en 1680 (32), Marie Daudiran, fille de feu Barthélémy et de Marie Lesterre (33). Il mourut en 1691 (34). Ses enfants, deux fils du premier lit et une fille du second, n'intéresseraient pas l'histoire des protestants de Bordeaux si la fille, Madeleine Larchevèque, n'avait épousé, avant 1709 (35) , Jean

Lartigue, docteur en médecine, fils de Jean Lartigue, avocat, et d'Élisabeth Rangeard. Ce cousin germain de la femme de Montesquieu s'évada du royaume vers 1713. En 1723, Madeleine Larchevêque, sans nouvelles de lui, résigna la charge honorifique de médecin du roi à Bordeaux dont son mari était pourvu (36).

- Claude Larchevesque, né le 12 07 1634 et baptisé à St-André (37), s'établit marchand à Bayonne, où il épousa en 1659 (38) Marie Darmana, qui était veuve en 1683 (39).

**NOTES** : 1) Marcel Douyrou, "Larchevesque-Thibaud", in "Généalogie et Histoire de la Caraïbe" n° 52, sept. 1993, p. 862. - 2) D'après acte du 26 03 1629, Beguey, 3 E 1062, 2e liasse, f° 1. - 3) Livre des Bourgeois, 1661. - 4) Bérangier, 3 F 1274. - 5) Selon acte cité en note 2. - 6) Présente au Cm de sa fille Esther, 05 03 1648, Bérangier, 3 E 1305 f° 159. - 7) Cm du 28 10 1634, Bérangier, 3 E 1292 f° 157. - 8) Inv. Somm. Série E suppl. Gironde, t. 1, p. 178. 9) Selon acte cité note 2. - 10) Cf note 6. 11) Opposition du 27 04 1660, Giron, 3 E 6589 f° 672. - 12) Selon acte de sépulture. - 13) Cf note 7. - 14.) GG 862. - 15) Inv. du 24 02 1657, Maurin, 3 E 9164. - 16) Accord du 27 08 1696, Cazenove, 3 E 3070 f° 244. - 17) Grenier, 3 E 6871 f° 1212. - 18) Ouverture du test. de Jacob Jamart, 28 11 1681, Douteau, 3 E 4777 f° 524. - 19) Donation par Anne L. à Guillaume Poulard du 25 03 1696, Faugas, 3 E 24335 ; et acte de Guillaume Poulard, donataire de feu Anne L. du 27 08 1696, cité note 16. - 20) Selon acte d'abjuration. 21) Cm cité note 6. - 22) Congé donné par Esther L., veuve, à Jacob Jamart son locataire, le 03 03 1662., Giron, 3 E 6591 f° 77. - 23) GG 896. - 24) Selon acte de Pierre L. à sa mère du 28 04 1644, Savinhac, 3 E 10937 f° 747. - 25) Acte cité en note 2. - 26) Bapt. à St-André, 16 07 1629, GG 27, acte 1969. - 27) Selon acte cité note 2.4. - 28) Présents au Cm de leur fils Jean, 11 01 1657, Lafite, 3 E 15257 f° 446. - 29) Selon acte de sépulture, paroisse SteCroix, 18 10 1691, GG 232, acte 76. - 30) Cm cité note 28. 31) Acte de sépulture de Marie d'Allenet, 31 01 1674, par St-Mexant, GG 447 acte 11. - 12) Cm cath. du 24 03 1680, Belso, 3 E 15281 f° 402. - 33) Marie Lestere était alors épouse en secondes noces de Josué Labat, protestant qui mourut en 1698 au château de Lourdes, prison d'état. - 34) Acte de sep. cité note 29, et autre, paroisse St-Mexant, même date, GG 447. - 35) Acte du 08 12 1709, de Janeault, 3 E 7117 f° 661. - 36) Procur. du 07 12 1723, Lemoine, 3 E 8660. - 37) GG 28 acte 2419. - 38) Cf note 1. - 39) Arrêté de compte du 15 12 1683, Grégoire, 3 E 6761 f° 1048.

## LUPE ou LUPPE

Jean Luppé, marchand à Bordeaux, **fils de Jean Luppé, marchand de Navarrenx en Béarn (1)**, prêta le serment de bourgeois de Bordeaux le 29 11 1636 (2). Il exerça ensuite la profession de banquier (3). Il mourut avant 1650 et sa veuve, Marie Fondenie, "mère pitoyable" de leurs enfants, entra en conflit avec son beau-père, Jean Luppé, aïeul paternel et tuteur provisoire des dits enfants (4).

Marie Fondenie mourut à Bordeaux le 21 09 1684, à l'âge de 70 ans, et fut inhumée au cimetière protestant (5).

On connaît trois filles de Jean Luppé et Marie Fondenie :

- Suzanne. Elle épousa, peu après 1663 (6), Jacques Manpetit, bourgeois et marchand de Bordeaux, troisième fils de Pierre Manpetit et de feu Marie Bonhomme. Jacques Manpetit et Suzanne Luppé étaient présents à Bordeaux lors du mariage au temple de Bègles le 01 10 1684, de leur fille Marie Manpetit avec Jean Saint-Sardos (7). Ils émigrèrent à la révocation, et Suzanne Luppé mourut à Londres en 1689 (8).

- Marie. Elle contracta mariage R.P.R. le 06 09 1668 avec Jean Delbosc, bourgeois et marchand de Bordeaux (9) ; dot 4000 livres, agencement 1000 livres. Le 10 01 1683, ils marièrent au temple de Bègles leur fille Marie Delbosc, qui ne devait pas avoir plus de 14 ans, à Joseph Turcaut, seigneur de la maison noble de Bellevue en Périgord (10). C'est la dernière trace que j'aie de ce couple. Une Marie Delbos (Delbosc ?), de Bordeaux, épousa à Londres, le 14 11 1696, Pierre Testas, marchand, en présence de Sr Hilaire Reneu, probablement l'oncle de la mariée (11).

- Marguerite. Elle épousa le 03 02 1675 au temple de Bègles Hilaire Reneu, bourgeois et marchand de Bordeaux (12). Hilaire Reneu figure avec sa femme et deux enfants de neuf et dix ans sur l'état de 1686 des nouveaux convertis de la paroisse St-Rémy (13). Il était encore à Bordeaux en octobre 1688 (14). Dès septembre 1689, ses biens étaient sous sequestre de la régie des biens des religionnaires fugitifs (15). Probablement Marguerite Luppé, dont on n'a pas d'autre trace, s'était-elle évadée avec lui.

**NOTES** : 1) Arrêt de la Chambre de l'Edit du 12 03 1650, 1 B 771. - 2) I.S.R.J., t.II, p. 461. - 3) Acte portant caution pour Marie Fondenie, veuve de Jean Luppé, banquier, du 15 05 1672, Parran, 3 E 12992 f° 898. - 4) Arrêt cité note 1. - 5) CG 862, acte 222. - 6) Donations de Pierre Manpetit, 21 09 1663, Maurin, 3 E 9170. - 7) GG 862. Le Cm était du 26 07 1684, Cazenove, 3 E 3058 f° 552. - 8) Comme indiqué dans Cm en secondes noces de Marie Manpetit avec Joris Van Haemstede, 25 03 1691, Deferrand, Sac à procès R 6751. - 9) Deferrand 3 E 4088 f° 873. - 10) Ce, 861, acte 8. 11) H. S. L. Q. vol. XXXI, p. 36. - 12) GG 854. - 13) GG 898. Au même foyer vivait "une belle-soeur" de Hilaire Reneu, qui pourrait être une quatrième fille de Jean Luppé et Marie Fondenie. - 14) Quittance du 20 08 1688, Banchereau, 3 E 257. - 15) Bail du 24 09 1689, Renaud, 3 F 14881 f° 681.

## de LUXE

*La famille de Luxe, qui possédait au XVI<sup>e</sup> siècle la maison noble de Lataste de Langoiran, à quelques centaines de mètres du château de Langoiran (Gironde), prétendait être issue des seigneurs de Luxe en Basse-Navarre. Quoique cette branche ne soit pas mentionnée par Richard Etchats dans son "Histoire des seigneurs de Luxe" (1), le fait, indiqué par cet auteur, qu'en 1446 Jeanne de Luxe, fille de Jean Ier de Luxe, ait épousé "le*

*seigneur de Montferrand et de Langoiran", rend plausible cette prétention. On commencera ici l'histoire de la famille à la fin du XVIe siècle.*

I - Guy de Luxe, écuyer, seigneur de la Taste de Langoiran, contracta mariage protestant le 12 05 1582 (2) avec Marguerite de Verteuil, fille d'Arnaud de Verteuil, écuyer, seigneur des maisons nobles de Feuillas (à Floirac, Gironde) et de Romefort (à Blaignan en Médoc), et de Jeanne de Malleret. La filiation du futur époux n'était pas indiquée complètement, mais Jeanne de Pons, sa mère, assistait au contrat. La future apportait 2000 écus de dot, l'agencement était du tiers de la dot.

En 1595, Guy de Luxe racheta, par retrait lignager, une maison sise rue Neuve, paroisse St-Michel, qu'avaient vendue pour 1500 écus Arnaud et Zacharie de Verteuil, ses beau-père et beau-frère (2). Le 02 04 1616, il acheta pour 20 000 livres (3) la baronnie de Capian (Gironde) ; et, probablement à la même époque, la maison noble de Gourran, sur la paroisse de Langoiran, mais contiguë à celle de Capian. Au contrat de mariage, en 1619, de sa fille Jeanne (4), Guy de Luxe était qualifié de baron de Capian, seigneur des maisons nobles de Lataste et Gourran en Langoiran, gentilhomme ordinaire de la maison du roi.

Guy de Luxe testa le 28 08 1630 (5) et mourut peu après (6). On ne sait quand mourut Marguerite de Verteuil. Tous deux furent inhumés dans leur maison noble de Lataste (7) . On leur connaît trois enfants :

- Josué, qui suit.
- Marguerite, citée comme décédée dans le testament de 1651 de son frère Josué, qui mentionne que partie de sa dot reste à payer.
- Jeanne. Elle contracta mariage R.P.R. le 27 07 1619 devant un notaire de Capian (8) avec Eléazar de Jousset, fils de Benjamin de Jousset, sieur des maisons nobles du Courau et de Lataste en Baurech (Gironde) ; dot 6000 livres, agencement 3000 livres. Elle aussi était morte avant son frère Josué, et sa dot n'avait pas non plus été entièrement payée.

II - Josué de Luxe, né le 14 11 1583 (9). Par contrat de mariage sans mention de religion passé le 10 11 1619 devant un notaire de Saintonge, il épousa en premières noces Marie de St-Léger, fille de défunt "haut et puissant" Jacob de St-Léger, seigneur de Demeye (?) et de défunte dame Marthe de Burlé ; agencement 2000 livres (10). Elle mourut quelques années plus tard, et fut inhumée dans la maison noble de Lataste de Langoiran (11). Josué de Luxe se remaria, selon contrat du 23 10

1624 (12) passé devant un notaire de Portets (Gironde) avec Catherine de Lauvergnac.

Pendant les troubles de la Fronde, Josué de Luxe prit le parti de la Régente, de Mazarin et du duc d'Epéron, gouverneur de Guyenne. En août 1649, sa maison (Gourran ou Lataste ?) fut pillée par un détachement bordelais lors d'un raid fluvial sur Langoiran. Les bordelais y trouvèrent tout un arsenal : sept fauconneaux et 35 fusils (13).

Josué de Luxe, seigneur baron de Capian, Gourran, Lataste et autres lieux, testa le 07 01 1651 (14). Il vivait encore dans sa maison de Gourran en juin 1651 (15), mais mourut avant décembre 1652 (16). Son testament comportait un legs de 500 livres au consistoire de Bordeaux pour l'entretien des ministres qui, en contrepartie, devraient occasionnellement assurer le culte domestique dans les châteaux où le testateur et ses descendants seraient hauts justiciers. Catherine de Lauvergnac paya en 1652 ce legs en biens-fonds sis à Bordeaux et à Bègles (17). Elle mourut avant 1667 (18).

Josué de Luxe laissa six enfants, un fils du premier lit, trois fils et deux filles du second

- René, du premier lit, qui suit en III A.
- Guy, du second lit, qui suivra en III B.
- Eléazar, qui suivra en III C.
- Michel, qui suivra en III D.
- Catherine. Elle épousa Symphorien de Melet, fils d'Isaac de Melet et de Catherine de Bacalan (19).

- Madeleine, citée dans le testament de son père, qui lui laissait 2000 livres en sus de la "légitime".

III A - René de Luxe, fils de Marie de St-Léger. Josué de Luxe, dans son testament, disait avoir de nombreux sujets de plainte contre lui ; cependant, il lui léguait la moitié de la maison noble de Lataste de Langoiran.

En premières noces, du vivant de son père, René de Luxe épousa Charlotte Guinet, selon contrat du 24 01 1650 reçu par un notaire de Saintonge (20). En secondes noces, probablement en 1654 (21), il épousa Isabeau de Ségur, fille de Bérard de Ségur, vicomte de Cabanac (Gironde) et seigneur du Grand-Puch (à St-Germain-du-Puch, Gironde), et d'Esther de Polignac (22).

Il semble que ce soit René de Luxe qui, sous le nom de "Mr de Maret, baron de Capian", ait été ancien de l'Église de Bordeaux de 1659 à 1661 (23). Ce même Mr de Maret demanda le 12 04 1663 au consistoire (24) de lui envoyer un pasteur célébrer la cène le dimanche suivant à Gourran.

C'était là, en droit, une contravention à l'Édit de Nantes, car si les de Luxe, comme seigneurs hauts justiciers de Capian, y avaient droit au culte domestique, ce droit se limitait à la juridiction, alors que la maison noble de Gourran, voisine de Capian, était en fait dans la paroisse et juridiction de Langoiran.

Isabeau de Ségur mourut avant 1657 (25). On ne sait quand mourut René de Luxe, entre 1657 et 1684. Il ne laissa que deux enfants, une fille du premier lit et un fils du second :

- Élisabeth. Elle est citée dans une quittance de 1684 (26) comme décédée et ayant laissé des enfants de Mr de Vassal, sieur de Flameyragues (27).

- Eléazar de Luxe, sieur de Lataste, qui suit.

IV A - Eléazar de Luxe, écuyer, sieur de Lataste. On le connaît surtout par les difficultés qu'il eut à conserver la maison noble de Lataste, toujours menacée de saisie par ses créanciers, dont son oncle Eléazar de Luxe, baron de Capian, était le principal et le plus intransigeant. De fait, en novembre 1684, Lataste était saisie et sur le point d'être mise aux enchères sur requête du baron de Capian (28). Mais Eléazar de Luxe, sieur de Lataste, abjura, et, profitant de la Déclaration du Roi de 1680 accordant un moratoire aux nouveaux convertis, en reprit possession en 1685 (29). En 1691, toujours à la requête du baron de Capian, Lataste était encore tout près d'être vendue (30). Finalement, l'oncle et le neveu parvinrent à un accord en janvier 1696 (31), mais Eléazar de Luxe de Lataste ne profita pas longtemps de la paix retrouvée : il testa le 19 09 1696 (32) et mourut avant mai 1697 (33).

Il avait épousé la catholique Isabeau Tissandier, veuve de sieur François Danet (34). Il en avait trois fils, encore petits en 1696, nommés Pierre-Paul Eléazar, Jean-Léon et Henri (34). Ces enfants héritèrent de leur riche grand-oncle Eléazar, baron de Capian, si bien que la maison noble de Lataste était encore leur propriété lors du mariage en 1722 (35) de l'aîné, Paul-Eléazar, avec Thérèse de Mallet, fille d'un conseiller au parlement.

III B - Guy de Luxe, aîné des fils du second lit de Josué de Luxe avec Catherine de Lauvergnac, avait lui aussi, par ses désobéissances, encouru la défaveur de son père dont le testament ne lui laissa que la "légitime". Peut être s'était-il converti au catholicisme du vivant de son père. En tout cas, très tôt après la mort de celui-ci, il épousa la catholique Marie de Guérin, selon contrat du 21 02 1652 (36). Elle possédait la maison noble de Grenade, à St-Selve (Gironde). Guy de Luxe s'établit à St-Selve,

où sa fille Louise fut baptisée le 18 03 1654 à l'église catholique (37). Il mourut assassiné le 04 01 1655 (38). Marie de Guérin se remaria avec Pierre de Gasct, seigneur de Razens, dont elle était veuve en 1686 (39). Guy de Luxe laissa deux enfants, tous deux catholiques :

- Jean de Luxe, qui épousa en 1686 Madeleine Dubernet (40).

- Louise, qui épousa aussi en 1686 Antoine Roussanes (41).

III C - Eléazar de Luxe, baron de Capian, second fils de Josué et de Catherine de Lauvergnac. Son père l'institua son héritier en 1651. Il était alors officier au régiment de Picardie. En 1667, il contracta mariage avec Marie de Belrieu, fille de feu Jean de Belrieu, baron de Virazel, conseiller en la Chambre de l'Édit, et de feu dame Charlotte Dijon de Boisverdun (42) ; dot 40 000 livres, agencement 6000 livres.

En 1668, Eléazar de Luxe fut élu ancien de l'Église de Bordeaux (43). En 1670, il acheta l'office d'avocat général à la Chambre de l'Édit qu'avait occupé Daniel de Vincent, sur résignation de Jean Dutour, avocat septuagénaire de Nérac, qui en avait été pourvu, mais ne s'y était pas fait recevoir (44). Il fut reçu en cette charge en juin 1670 (45). En 1675, il suivit la Chambre dans son exil, et se trouvait à St-Macaire lors de l'incorporation de la Chambre au parlement siégeant alors à La Réole (46). Il fut alors intégré comme conseiller dans le personnel de ce parlement.

Il n'attendit pas, pour abjurer, l'arrêt du Conseil d'État du 03 08 1685 enjoignant aux magistrats protestants du parlement de Guyenne de se démettre de leurs charges (47). En effet, le 25 06 1685, il passa un contrat de mariage à célébrer dans la R.C.A.R. avec Marie de Barraud, dame du Fournil et de Monjeu, vicomtesse de Monbazillac, veuve sans enfant de son cousin germain Pierre de Barraud, vicomte de Monbazillac (48). La dame était pourtant elle-même protestante, ayant encore en 1683 fait demander au synode de Tonneins un pasteur pour l'Église de Monbazillac (Dordogne), dont le culte se célébrait au château depuis la démolition du temple en 1682 (49). Le contrat, qui stipulait 10 000 livres d'agencement, fut passé en la maison noble de Monjeu, paroisse de Lunas (Dordogne), en présence du curé de Lunas et d'un autre curé des environs.

Après son mariage, Eléazar de Luxe, baron de Capian, prit aussi le titre de vicomte de Monbazillac, où il résida habituellement (50). Sans enfants, il testa le 04 12 1700, instituant héritiers

les enfants de son neveu Eléazar de Luxe de Lataste (51), et mourut peu après. Marie de Barraud sa veuve mourut en 1705 (52).

III D - Michel de Luxe, né vers 1640 (53), dernier fils de Josué de Luxe et de Catherine de Lauvergnac, porta le titre de "sieur d'Artolie", du nom d'un prieuré, d'un ruisseau, et probablement d'un domaine de la paroisse de Capian.

Vers 1674, sinon plus tôt, il séduisit une de ses voisines, Susanne de Galatheau, née vers 1650 (54), fille de Pierre de Galatheau, un médecin protestant des plus appréciés à Bordeaux, et de feu Susanne de Maniald (55). Les Galatheau étaient propriétaires de la maison noble portant leur nom dans la paroisse de Capian. Quoique Michel de Luxe fut, par la naissance et la fortune, un parti très convenable, Pierre de Galatheau s'opposa au mariage (56). Passant outre, les jeunes gens se mirent en ménage, et ne purent se marier qu'après la mort de Pierre de Galatheau, survenue à la fin de 1678. Ils avaient déjà deux filles, Marie et Madeleine, quand ils vinrent à Bordeaux, en mai 1679, pour se marier au temple de Bègles. Michel de Luxe souffrant d'une blessure, ils ne purent se rendre au temple, et, sur leur requête approuvée par les jurats, un des ministres vint les marier à leur domicile bordelais (57). Tous deux abjurèrent à Capian le 09 09 1685, avec leur fille Marie, âgée de 10 ans (58).

Je ne sais quand mourut Michel de Luxe, avant 1708 (59). Susanne de Galatheau testa en 1695 (60). On leur connaît plusieurs enfants, quelques uns par leur baptême au temple de Bègles (61) ; mais deux filles seulement leur survécurent :

- Marie, née vers 1675 (62). Elle épousa le 23 03 1697 à Bordeaux, paroisse St-Eloi, le conseiller au parlement Nicolas Maron, seigneur de la Croix-Maron, catholique d'origine (63).

- Marie-Susanne, née le 23 03 1683 et baptisée au temple de Bègles (64). Elle contracta mariage en 1711 (65) avec Jean de Jehan de Latour, seigneur de la maison noble de Castel, fils de feu Luc de Jehan et de feu Anne de Geneste, lui aussi de famille catholique ; agencement 1500 livres.

**NOTES** : 1) St-Palais (Py.-Atl.) 1926. - 2) Duprat, 3 E 5414. - 2 bis) Bérangier 3 E 1264 f° 166. - 3) 02 04 1616, Dusault, 3 E 5724 f° 156. - 4) Pujoulx, not. à Capian, 3 E 10279. - 5) La date de ce test. est fourni par celui de son fils Josué, du 13 01 1651. On connaît deux copies du test. de Josué : l'une, informe mais ancienne, au dossier 2 E 1922 B ; l'autre, tardive, au registre des insinuations du sénéchal de Guyenne, année 1984, f° 687. - 6) Selon la même source, le test. de Guy de Luxe aurait été enregistré au sénéchal le 12 02 1631. - 7) D'après le test. de Josué. - 8) Cm cité note 4. - 9) Son test. de janvier 1651 est daté : "dans la 59e année de mon âge depuis le 14

novembre". - 10) Gouyn, not. en Saintonge, dont expédition aux minutes de Pujoulx, not. à Capian, 3 E 10279.

- 11) Selon test. de Josue de Luxe. - 12) Id. - 13) Dom Devienne, "Histoire de Bordeaux", t. I, p. 330. - 14) Cf note 5. - 15) Vente par Josué au consistoire d'une maison "ruette de Carles", 07 06 1651, Bérangier, 3 E 1309. La ruelle de Carles sera appelée, dans les années précédant la révocation, "ruette de Mr Rondellet" (Abbé Baurein, "Variétés Bordelaises" édit. 1876, tome IV, p. 149) ; et maintenant "impasse de la Rue-Neuve". - 16) Acte du 18 12 1652, Bérangier, 3 E 1309. - 17) Ibid. - 18) Cm de son fils Eléazar, du 22 05 1667", Lafeurrière, 3 E 7627 f° 74. - 19) Maurice Campagne, "Histoire des Bacalan", p. 12 - 20) D'après le test. de Josué cité note 5.

- 21) Le comte de St-Saud, dans "Généalogies Périgourdines, 2e série", page 359, se référant au manuscrit Communay de la Bibliothèque de Bayonne, donne la date du 26 mars ou novembre 1634, date invraisemblable : faute de copie ou coquille d'impression. - 22) Deux actes des 13 et 19 12 1657 (Lafite, 3 E 15257 f° 730 et 732) montrent que Isabeau de Ségur avait pour frère Eléonor de Ségur, vicomte de Cabanac, dont St-Saud établit solidement la filiation. - 23) 5e livre du Consistoire, séance du 23 06 1561. - 24) 5e livre du consistoire. - 25) Actes cités en note 22. - 26) Quitt. du 02 11 1684, Sarrauste, 3 E 10796. - 27) Le patronyme Vassal apparaît dans une transaction du 05 01 1696, Lemoine, 3 E 8523 f° 661. - 28) Selon quitt. citée en note 26. - 29) Arrêté de comptes du 06 12 1685, Sarrauste, 3 E 10797. - 30) Opposition du 12 09 1691, Dufau, 3 E 5051 f° 40.

- 31) Acte cité en note 27. - 32) Deferrand, 3 F 4115 f° 441. - 33) Test. contrôlé le 26 05 1697. - 34) Opposition du 16 08 1705 de Françoise Tissandier, veuve en premières noces de Benoit Danet et en secondes d'Eléazar de Luxe au mariage de sa fille Jeanne Danet, 17 ans, avec le sr Porcher de Palette, Commes, 3 E 3465. - 34 bis) Test d'Eléazar de Luxe du 19 09 1696 cité note 32 et test. de Françoise Tissandier, du 03 09 1706, Caussade, 3 E 14929. - 35) Cm cath. du 15 08 1722, Fournier, 3 F 17813. - 36) Cm inventorié dans inv. du 08 01 1655, Chanteloube, not. à Portets (Gironde), 3 E 33539. - 37) Inv. somm. série E suppl. Gironde, tome I, p. 222 (St-Selve GG 3). - 38) Selon inv. cité en note 36. - 39) Cm de Jean de Luxe et Madeleine Dubernet, du 15 11 1686, Deferrand, 3 E 4107 f° 438. - 40) Cf note 39.

- 41) Ref. au Cm d'Antoine de Roussanes et Louise de Luxe, du 31 01 1686, fournie par accord du 04 12 1688, Mons, 3 E 9399. - 42) Cm du 22 05 1667, Lafeurrière, 3 E 7627 f° 74 - 43) 5e livre du consistoire, séance du 13 06 1668. - 44) Résignation du 27 03 1670, Lafeurrière, 3 E 7630 f° 57. - 45) Félicitations du consistoire, 5e livre du consistoire, séance du 18 06 1670. - 46) Acte portant liste des billets de logement à La Réole, 31 01 1680, Seguin, not. à La Réole, 3 E 13675. - 47) Une copie imprimée à La Réole de cet arrêt peu connu se trouve à la Bibliothèque municip. de Bordeaux, cote D 32551/46 - 48) Comte de Saint-Saud, "généalogies périgourdines", tome I p. 92 ; et Maurice Campagne, "Histoire des Bacalan" p. 115 ; et copie du Cm dans le sac à procès n° 3135, série B. - 49) M. Campagne, op. cité note 48, p. 117. - 50) Actes cités aux notes 30 et 31.

- 51) Test. reçu par Pigeard, cité dans acte du 14 04 1701, Commes, 3 E 3454. - 52) M. Campagne, op. cité, p. 1.15. - 53) Selon son acte d'abjuration. - 54) Id. - 55) Selon test. de Pierre de Galatheau, du 23 08 1678, Deshellis, 3 E 4353. - 56) Id. - 57) A. M. Bx, Fonds Baurein, rubrique "Religionnaires, Mariages". - 58) G 895 ; et G suppl., liasse 2. - 59) Licitation du 10 05 1708, Lenfumé, 3 E 8669. - 60) Test. du 09 01 1695 visé dans acte cité en note 59.

- 61) Marguerite, née le 05 02 1681 (GG 859) ; Catherine, née le 14 03 1684 (GG 862). - 62) Selon acte d'abjuration cité note 58. - 63) GG 311. - 64) GG 861. - 65) (fin du 18 06 1711, Lenfumé, 3 E 8675).

## MERMAN

*Voir article MERMAN en entier*

....III AA - Michel Merman, bourgeois et marchand de Bordeaux, voyagea pour ses affaires, et n'a pas d'alliance connue. En 1663, partant pour les Iles Canaries, il fit avec son frère Samuel un testament mutuel (1). En 1669, partant encore pour un voyage sur mer, il fit un autre testament, cette fois en faveur de sa sœur Anne (2). Il n'a pas laissé à Bordeaux de trace ultérieure. En 1676, un Michel Merman était marchand à Bayonne, auquel Pierre Bargeau envoyait une procuration pour un procès à la Bourse de Bayonne(3). Ducaunnès-Duval pense qu'il s'agit de lui ; mais il pourrait s'agir aussi de son cousin germain, autre Michel Merman, fils d'Isaac.(4)

NOTES : - 1) Test. du 15 07 1663, Dugrillon 3 E 5237 f° 442. - 2) Test. du 17 08 1669, Basibey, 3 E 779 f° 743. - 3) Procuration du 0705 1676, Josse, 3 E 7134 f° 246. - 4) La mère de cet autre Michel Merman, Marie Verdoye, avait des parents à Bayonne.

## MINVIELLE-dit-LACOZE, MINVIELLE

Cette famille appartenait déjà à la bourgeoisie de Bordeaux au début du XVIe siècle (1). Le surnom de Lacoze avait sans doute pour but de la distinguer d'une autre famille Minvielle, catholique, de rang social égal ou supérieur. Au XVIIe siècle, les deux familles ne cousinaient pas. On ignore l'origine géographique des Minvielle-dit-Lacoze. **Le nom de Minvielle est répandu surtout en Béarn, et, en 1673, Pierre Minvielle** (de la famille Minvielle-dit-Lacoze) était chargé par un **Jean de Minvielle, marchand de Lagor** (Pyrénées-Atlantiques), de placer son fils en apprentissage à Bordeaux (2)

II B - Pierre Minvielle dit Lacoze, second ou troisième fils d'Héliès et de Marguerite François. Bourgeois de Bordeaux, il est indiqué comme courtier juré dans un acte de 1597 (14), mais le plus souvent comme marchand. Il se maria deux fois : en premières noces, en 1581 (15) avec Jeanne de Sobyès ; en secondes, en 1594 (16), avec Marie Marchand. Il fit avec sa femme un testament mutuel R.P.R. le 30 05 1623 (17) et mourut le lendemain dans sa maison de la rue de la Rousselle (18). Marie Marchand mourut avant le 09 09 1626 (19). On connaît trois enfants du premier lit et cinq du second de Pierre Minvielle dit Lacoze :

- Marie, du premier lit, citée en 1623 dans le testament de son père. Elle épousa en 1601 (20) Pierre Dumas, auquel elle apporta 1200 écus de dot, et qui la laissa veuve avec trois enfants en

1610 (21). Elle se remaria en 1613 (22) avec Jean Couderc, bourgeois et marchand de Bordeaux, dont elle eut encore trois enfants (23), et mourut en 1646 (24).

- Marthe, du premier lit. Elle épousa en 1606 (25) Ambroise Lamothe, bourgeois et marchand de Bordeaux, et mourut en 1618(26), laissant deux filles qui épousèrent des catholiques.

- Héliès, du premier lit. Bourgeois et marchand de Bordeaux, il mourut à La Rochelle quelques jours avant son père (27), sans alliance ni postérité.

- Isabeau, du second lit. Fiancée à Moyses d'Horereau, procureur au sénéchal de Guyenne, par contrat du 01 02 1623 (28), elle mourut quelques semaines plus tard, et n'est pas citée dans le testament de ses parents.

- Pierre, du second lit, qui suit en III RA.

- Jean, qui suivra en III BB.

- Madeleine, mariée en 1617 (29) à Gabriel Duboys, bourgeois et marchand de Bordeaux, **originaire de Gurs en Béarn**. Elle testa le 08/08/1632 (30) et mourut peu après, laissant quatre enfants.

- Marie. Elle contracta mariage R.P.R. le 12 10 1626 avec Héliès Fleurenne, bourgeois de Bordeaux, fils de feu Thomas, bourgeois de Bordeaux, et de Marie de Lacoste (31) ; agencement 3000 et 1500 livres. Veuve, et mère d'une fille unique, Marie Fleurenne épouse d'Isaac Bardeau, elle vivait encore en novembre 1670 (32).

NOTES : 1) Les lettres du 21 04 1657 de confirmation de bourgeoisie de Pierre Minvielle dit Lacoze font état de quatre générations de bourgeoisie. Livre des bourgeois, t. I, p. 107. - 2) 01 04 1677, Maurin, 3 E 9177. - 3) Filiation établie par acte de rachat de droits féodaux grevant une pièce achetée en 1533, du 29 02 1620, Dargueil, 3 E 3950 f° 178. - 4) Achat d'une maison rue de la Rousselle par Pierre M. et Marie Chapelle sa femme, du 03 01 1514, inventorié (liasse 41), dans inv. du 09 09 1626, Damans, 3 E 3894 f° 295. - 5) Reconnaissance féodale du 12 05 1594, dossier 2 E 2081 ; et inv. cité note 4. - 6) Test. du 30 06 1585, Marraquier, inventorié dans inv. du 28 06 1623, Lafaurie not., dont expédition série B, sac à procès 918. - 7) Acte du 25 02 1595, Peyron, 3 E 10057 f° 166. - 8) Reconnaissance citée note 5. - 9) Partage du 05 12 1597 mentionné dans inv. cité note 6 ; et acte du 15 11 1597 relatif à établissement des lots de partage, Peyron, 3 E 10060. - 10) Filiation établie par acte du 10 01 1612, Durieux, 3 E 5679 f° 31. - 11) Acte du 19 12 1600, Laville, 3 E 8424 f° 758. - 12) Acte cité note 10 - 13) Cm du 05 01 1642, Duboys, 3 E 4885 f° 262. - 14) Acte du 15 11 1597 cité note 9. - 15) Cm du 16 05 1581, Bouhet not., inventorié dans inv. cité note 6. - 16) inv. du 24 07 1594, Dargueil not., même inv. - 17) Test. classé à sa date d'ouverture, 07 11 1623, Maurin, 3 E 9121. - 18) Selon inv. cité note 6. - 19) Inv. cité note 4. - 20) Cm du 10 02 1601, Dargueil, inventorié dans inv. cité note 6. - 21) Procuration du 10 01 1611, Beguey, 3 E 1054 f° 19. - 22) Cm du 17 05 1613 inventorié dans inv. du 20 02 1678, Mons, 3 E 9388. - 23) Ouverture de test., du 04 05 1646, Bérangier, 3 E 1503 f° 583. - 24) Ibid. - 25) Cm du 23 09 1606 inventorié dans inv. cité en note 6. - 27) Selon test. cité en note 17. 28) Cm du 01 02 1623, Lafaurie not., insinuations Guyenne, année 1623 f° 201, avec

mention du décès de la future au f° 203 v°. - 29) Cm du 15 07 1617 inventorié dans inv. cité note 6. - 30) Maurin, 3 E 9137.- 31) Damans, 3 E 3894 f° 124. - 32) Acte du 06 11 1670, Ricalens, 3 E 10393 f° 627.

### SAINT-MILION

Deux membres de cette famille de **Sauveterre-de-Béarn** (Pyrénées-Atlantiques) sont venus vivre à Bordeaux dans le second quart du XVIIe siècle. Ils ne paraissent pas avoir eu de rapports avec la famille, contemporaine, d'orfèvres catholiques de même patronyme.

**Marc St-Milion, né à Sauveterre-de-Béarn**, fils de "noble Jean de Saint-Melion" et d'Anne de Casamajour, se plaça en 1625 en apprentissage chez Jean Lamothe, bourgeois et marchand de Bordeaux, "pour apprendre le négoce"(1). Le 15 01 1637, bourgeois et marchand drapier(2), il contracta mariage R.P.R.(3) avec Isabeau Pineau, marchande de dentelles à Bordeaux(4), veuve d'Arnaud Lasseur, bourgeois et marchand de Bordeaux, et fille de feu Jean Pineau, tailleur de pierre de St-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), et Jeanne Charron ; agencement 1200 et 600 livres.

Isabeau Pineau fit un testament R.P.R. le 04 01 1650(5) ; elle laissait trois enfants de son premier mariage, et un du second. Marc Saint-Milion mourut entre octobre 1652(6) et mars 1654(7). On ne sait ce que devint leur fils, Jean St-Milion, vivant en 1654 (8).

Pierre Saint-Milion, frère probablement plus jeune de Marc, fut son associé à Bordeaux (9). Célibataire, il est surtout connu par deux testaments R.P.R. : un premier, de mars 1652, alors qu'il avait été blessé d'un coup de fusil, en faveur de son frère Marc, déshéritant ses autres frères et sœurs Théophile, Jacques et Marie (10) ; le second, de mars 1654, en faveur de son neveu Jean Saint-Milion, fils de feu Marc (11).

**NOTES** : 1) Lachau, 3 E 7213 f° 224. - 2) Inv. du 17 03 1637, Maurin, 3 E 3146. - 3) Maurin, 3 E 3146. - 4) Inv. du 05 03 1637, Maurin 3 E 3146. - 5) Bérangier 3 E 1306 f° 3. - 6) Héritier de son frère Pierre selon test. du 05 10 1652, Maurin, 3 E 9160 f° 220. - 7) Indiqué décédé selon test. de Pierre du 14 03 1654, Maurin, 3 E 9162. - 8) Héritier de son oncle Pierre, test. cité note 7. 79) Accord 05 10 1652, Maurin, 3 E 9160 f° 221. - 10) Cf note 6. - 11) Cf note 7.

### VIGNAU, VIGNEAU ou DUVIGNAU

Abraham Vignau, apothicaire à Bordeaux, paroisse St-Siméon,  **fils d'Arnaud Vignau, bourgeois de Nay en Béarn**, et de Marie de Trenqualis, contracta mariage R.P.R. le 13 01 1646 à Bordeaux (1) avec Judith Brun, fille d'Isaac Brun, bourgeois et marchand de Bordeaux, et de Jeanne Fromentière ; agencement 600 livres.

En 1659, **Abraham Vignau, qualifié de maître apothicaire de Pau**, prit à bail un bourdieu à Montussan (Gironde), appartenant à Isaac Brun son beau-père qui l'avait acquis pendant sa communauté avec feu Jeanne Fromentière sa première femme (2). Il parait s'être alors installé à Bordeaux, où il fut désormais qualifié de "marchand apothicaire" (3).

Abraham Vignau abjura le 05 09 1685 (4). Judith Brun le fit le 08 10 1685 avec ses trois filles, entre les mains d'un Jésuite qui signa "E. Vignau", peut-être son propre fils (5).

Je n'ai pas relevé de ce couple de traces postérieures, noyées dans celles de nombreuses familles Vignau ou Duvignau, catholiques de souche.

On connaît au moins quatre enfants d'Abraham Vignau et Judith Brun

- Un fils, de prénom inconnu, dont l'existence est révélée par une délibération du consistoire du 06 09 1663 (6) : "La compagnie a ordonné que le sieur Duvignau sera cité au consistoire, qu'il lui sera lu l'article 14 des règlements de la Discipline concernant les pères qui envoient leurs enfants à l'école des prêtres, ... , que néanmoins il lui sera donné quelque consolation sur la perte et révolte de son fils qui s'est rendu aux jésuites".

- Trois filles, Jeanne, Marie l'aînée et Marie la cadette, qui abjurèrent avec leur mère le 08 10 1685, et signèrent leur acte d'abjuration "Vignau", avec la même orthographe que le jésuite qui la recevait (7).

**NOTES** : 1) Charbonnier, 3 E 3204 f° 2v°. - 2) Accord du 29 10 1659, Sévignac, 3 E 110 75 f° 492. - 3) Opposition du 02 10 1670, Devivans, 3 E 19395 f° 167. - 4) G 895. - 5) G 896. - 6) 5e livre du Consistoire. - 7) G 896.

---

*FIN*

---